



Réponse de l'UE à l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest

FICHE-INFO ECHO

Faits et chiffres

Fin de la propagation du virus Ébola :

- Sierra Leone :
17 mars 2016

- Libéria :
14 janvier 2016

Nombre de cas suspectés, probables et confirmés* : plus de 28 600

Nombre de décès* : plus de 11 300

Financement de l'UE

Réponse de l'Union européenne (Commission et États membres) : près de € 2 milliards

Commission européenne : près de € 870 millions

Aide humanitaire et protection civile

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél.: (+32 2) 295 44 00

Fax: (+32 2) 295 45 72

E-mail:

echo-info@ec.europa.eu

Site Internet:

<http://ec.europa.eu/echo>



*Toutes les dernières fiches-info ECHO: bit.ly/echo-fi

Epidémie d'Ebola



Le Libéria et le Sierra Leone sont maintenant sous surveillance renforcée pour une période de 90 jours.

La réponse de l'Union européenne

près de **€2 Milliards**

pourvus par les institutions européennes et les États membres. Ce montant comprend:

- Aide au développement et au rétablissement précoce
- Aide humanitaire pour couvrir les besoins les plus urgents
- Recherche

Jusqu'au 15/01/2016

Coordination

✖ 100+

Ebola Task Force réunions de coordination

✈ 150+ vols and 2 cargos

En provenance d'Europe vers l'Afrique de l'Ouest transportant des fournitures médicales via le mécanisme de protection civile de l'UE

€ 10 Millions

Co-financement pour le transport

Ressources

🧪 5 laboratoires ambulants

📦 1 000 000 Kg des fournitures médicales et vitales

👤 500 000 équipements de protection

👨 100+ experts dédiés à la crise

| 18/03/2016

En bref

- L'Union européenne, en collaboration avec ses États membres, a contribué près de **€ 2 milliards** aux efforts d'endigement et de rétablissement de l'épidémie du virus Ébola en Afrique de l'Ouest.
- L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré la fin de la transmission du virus Ebola en Janvier et en Mars 2016. Cependant, le risque de résurgence est élevé et les pays peuvent encore voir émerger quelques foyers localisés de la maladie.
- L'UE reste en état d'alerte. **On ne peut encore crier victoire**. Des efforts de réponse continus demeurent nécessaires en vue de maintenir un **'taux zéro résilient'** dans la région.
- La Commission européenne a coordonné l'assistance de l'UE et apporte aux pays touchés un **soutien humanitaire**, une expertise technique, une **aide au développement** sur le long terme, des investissements pour la recherche d'un **vaccin** et des moyens d'**évacuation** pour le personnel humanitaire international.
- L'activation du **mécanisme européen de protection civile** a permis le déploiement rapide et coordonné des fournitures d'urgence et d'experts mis à disposition par les États membres.
- La situation est surveillée de près par le **Centre de coordination des interventions d'urgence** (ERCC), qui centralise les efforts engagés sous l'autorité du **coordonnateur de l'UE pour la lutte contre le virus Ébola**.
- La Commission européenne mise désormais davantage sur des efforts de **rétablissement à long terme** : elle finance des programmes dans les secteurs de la santé, l'agriculture, les infrastructures, l'éducation, l'assainissement, la stabilité macroéconomique et les transports.

Contexte

L'Afrique de l'Ouest a dû faire face à une épidémie d'Ébola d'une étendue et d'une complexité sans précédents. La Guinée, le Libéria et le Sierra Leone sont les pays ayant payé le plus lourd tribut en termes de vies humaines. Outre cette tragédie humaine, l'épidémie a eu des effets dévastateurs sur la sécurité, l'économie et les systèmes de santé de l'ensemble de la région. L'Union européenne s'est employée à faire face à la crise engendrée par le virus Ébola dès ses prémices. Elle a mobilisé toutes les ressources politiques, financières et scientifiques disponibles pour aider à contenir, maîtriser, traiter et, en fin de compte, vaincre le virus Ébola.

Assistance financière

La contribution financière de l'UE à la lutte contre l'épidémie a dépassé les € 2 milliards – apport financier des États membres compris. La Commission européenne a consacré près de € 870 millions à des mesures d'urgence et de soutien à long terme.

Aide humanitaire

Depuis mars 2014, la Commission européenne a mobilisé près de € 70 millions d'aide humanitaire pour **couvrir les besoins les plus urgents**. Ces fonds sont investis dans les activités d'organisations humanitaires partenaires, notamment l'ONU, d'organisations internationales et d'ONG. L'aide humanitaire de l'UE a permis de soutenir les efforts de veille de l'épidémie, de diagnostic, de traitement et d'approvisionnement en fournitures médicales. Elle a aussi facilité le déploiement de personnel médical et infirmier, ainsi que la formation de travailleurs de la santé. Enfin, elle a soutenu les efforts de sensibilisation auprès des populations et de promotion d'enterrements respectant les normes de sécurité requises.

Aide au développement

Bien que les mesures d'urgence pour maintenir un 'taux zéro résilient' demeurent essentielles, les efforts en matière de rétablissement durable ont commencé. C'est pourquoi, outre les partenariats de développement existants, la Commission européenne a **débloqué € 660 millions d'aide au développement et au rétablissement précoce** pour la Guinée, le Libéria et le Sierra Leone, de sorte à renforcer leurs capacités gouvernementales d'organisation de services publics vitaux et à assurer une transition en douceur. Les fonds de développement sont mis à contribution pour améliorer la sécurité alimentaire, l'assainissement et l'approvisionnement en eau, ainsi que pour financer des laboratoires ambulants de dépistage du virus et la formation de travailleurs de la santé. En outre, l'UE soutient la mission médicale menée par l'Union africaine en Afrique de l'Ouest.

Le virus Ébola ne s'arrête pas aux frontières, aussi l'UE apporte-t-elle un soutien aux pays voisins de cette région pour qu'ils renforcent leur niveau de **préparation** face aux potentielles épidémies. Ceci comprend une amélioration des mécanismes de dépistage précoce et des campagnes de sensibilisation. Ces activités sont organisées en étroite coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires et bailleurs de fonds internationaux.

Recherche médicale

Un programme de recherche sur le virus Ébola a été lancé par l'UE à l'automne 2014, pour un budget total de près de € 240 millions. Ce budget se compose de € 138,4 millions tirés d'Horizon 2020 et € 101 millions contribués par l'industrie pharmaceutique. Le programme s'est



penché sur une série de défis, notamment le développement d'un vaccin, la mise au point de tests de dépistage et de traitements.

L'UE contribue aussi aux efforts de lutte contre les maladies infectieuses (dont le virus Ebola) en Afrique sub-saharienne, dans le cadre du programme de Partenariat entre l'Europe et les pays en développement en matière d'essais cliniques (EDCTP2). Ce partenariat disposera d'un budget de € 2 milliards sur les dix prochaines années, dont près de € 700 millions tirés d'Horizon 2020 et € 1,5 milliard contribué par les pays de l'UE.

Fournitures d'urgence et expertise

Dans le cadre de sa réponse coordonnée, l'UE a procuré des fournitures d'urgence et envoyé des experts dans les pays concernés. Le mécanisme européen de protection civile facilite l'organisation d'une aide matérielle **contribuée par les États membres**, au travers du Centre de coordination des interventions d'urgence (ERCC). Les États membres de l'UE ont fourni des laboratoires ambulants, des centres de traitement, des ambulances et des hôpitaux de terrain. L'UE a organisé un support logistique, comprenant notamment plusieurs ponts aériens, et a soutenu le déploiement de navires officiels pour le transport des fournitures d'urgence contribuées par les États membres, comme des rations alimentaires, des trousseaux médicaux, des couvertures propres et du chlore pour les installations sanitaires. Jusqu'ici, l'UE a enregistré des demandes de cofinancement de transport dépassant les € 17,5 millions.

Évacuation médicale

Les travailleurs internationaux de la santé œuvrant directement sur le terrain constituent l'épine dorsale de la réponse à l'épidémie d'Ebola. Afin de soutenir leur déploiement et garantir leur sécurité, l'UE a mis en place un système d'évacuation médicale. Le **système Medevac garantit l'évacuation** des travailleurs internationaux de la santé et d'autres citoyens de l'UE, diagnostiqués comme à risque ou porteurs du virus, vers des hôpitaux équipés pour les accueillir en Europe.

Préparation dans l'UE

Pour la population de l'UE, le risque de contracter la maladie est très faible. **L'UE applique des normes très strictes en termes d'infrastructures sanitaires et de soins préventifs.**

Pour la population de l'UE, le risque de contracter la maladie est très faible. L'UE applique des normes très strictes en termes d'infrastructures sanitaires et de soins préventifs.

Depuis les prémices de l'épidémie, la Commission européenne et les États membres de l'UE ont contribué conjointement aux efforts de préparation et de coordination en matière de gestion des risques, au sein du Comité de sécurité sanitaire (HSC) et avec le soutien du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et de l'OMS. Le Comité de sécurité sanitaire a établi des listes des ressources disponibles pour lutter contre le virus Ebola. Ces listes répertorient les laboratoires à haute sécurité, les capacités des hôpitaux et les équipements d'évacuation médicale. En outre, la Commission a lancé la 'Plateforme de communication sur le virus Ebola pour les cliniciens' – une plateforme en ligne qui permet d'échanger rapidement des informations sur le traitement et la prévention du virus Ebola.



Depuis le début de la crise, l'UE a constamment été en contact avec les Nations unies, les agences de secours sur le terrain, les gouvernements de la région et les organisations régionales, comme l'Union africaine ou la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Christos Stylianides, commissaire européen à l'aide humanitaire, a été nommé par le Conseil européen, coordinateur de l'UE pour la lutte contre le virus Ébola. La création d'un groupe de travail européen sur Ébola a permis de renforcer la coordination entre les institutions européennes, les États membres de l'UE et d'autres organisations internationales régionales.

L'Union européenne a **coprésidé une conférence internationale de haut rang sur le virus Ébola** en mars 2015. Rassemblant autour de la table les pays touchés, les parties régionales concernées, l'ONU, l'Union africaine et d'autres partenaires clés, cette conférence a permis de faire le point sur la réponse apportée à l'épidémie d'Ébola et de **coordonner les prochaines mesures à prendre**. Une conférence sur les « **enseignements tirés de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest en matière de santé publique** » s'est tenue du 12 au 14 octobre 2015 au Luxembourg, avec pour objectif d'améliorer la préparation et la réaction de l'Union européenne aux futures épidémies de maladies.

